

Fiche de poste Clithène

Introduction

Clithène est une expérimentation globale portant sur l'échelon collège. Elle réorganise toute son architecture autour d'une approche individualisée des savoirs et porteuse de sens, d'où la pédagogie différenciée et l'interdisciplinarité. **Cette conception renouvelée et alternative du collège implique une nouvelle professionnalité** qui « complète un logique de corps par une logique de métier »¹.

Au delà des missions couramment identifiées et réglementées incombant aux personnels de la structure, en respect des missions de service public, chaque personnel doit faire preuve de qualités humaines et professionnelles indispensables à la mise en œuvre d'une expérimentation, entre autres :

- **se montrer capable de travailler en équipe**, cette dimension étant prioritaire ;
- **accepter d'envisager le métier d'enseignant sous un nouveau jour** prenant en compte le pédagogique en intégrant l'éducatif comme une part fondamentale du métier.

Missions – principes fondamentaux

Les missions qui incombent à tout personnel quel qu'il soit obéissent aux trois principes fondamentaux suivants :

- Respecter les statuts (enseignement, vie scolaire, direction) : **principe fondamental de service public** ;
- Enrichir cette mission de base par un travail en équipe institutionnalisé : **principe de collégialité** ;
- Compléter ce statut de base par d'autres fonctions d'enseignement, d'éducation et d'organisation : **principe de porosité des fonctions**.

Compte tenu de la globalité de l'expérimentation menée au sein de Clithène, chaque personnel s'engage à se consacrer complètement et uniquement aux missions qui lui incombent au sein de la structure. Autrement dit, un personnel de la structure n'aura **pas l'autorisation d'effectuer de complément de service** en dehors de Clithène.

Description des missions

Définies au moment de l'élaboration du projet, ces missions sont décrites en annexe² et s'articulent autour de trois axes :

- **Faire évoluer les missions de chaque membre de la communauté éducative** ;
- **Travailler autrement de manière institutionnelle** ;
- **la collégialité des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de la structure**.

¹ Expression empruntée au rapport du Haut Conseil de l'Éducation sur l'état du collège (2010)

² voir rapport d'étape 2004 – l'équipe adulte (I), (II) et (III) en annexe

Aménagement du temps de service

C'est une traduction quantitative (et indicative car modulable) des missions décrites ci-dessus. Les temps sont donnés sur une base hebdomadaire mais sont annualisés. L'exemple donné ci-dessous est celui d'un professeur. Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif et sont variables d'une discipline à l'autre en fonction des besoins :

Temps d'enseignement ³ (disciplinaire, interdisciplinaire, atelier)	13 h
Temps de Tutorat : aide au travail, temps de bilan, suivi scolaire et accompagnement éducatif	4 h 30
Temps de concertation hebdomadaire	2 h
Temps consacré aux tâches éducatives et de surveillance	2 h
Temps consacré à des missions d'encadrement, de gestion	1 h
Temps de remplacement/formation annualisé	0 h 30

A ces dispositions dérogatoires, s'ajoute l'obligation pour tout personnel de se rendre disponible et de participer aux séminaires de fin d'année (une semaine ouvrable après la sortie officielle des élèves) et de début d'année (une semaine ouvrable avant la rentrée officielle des élèves).

Capacités personnelles recherchées

- Adaptabilité, réactivité
- curiosité, créativité
- capacité à faire preuve d'empathie, écouter, argumenter, communiquer
- capacité à travailler en équipe, à travailler sous le regard de l'autre, à accepter la coformation
- capacité à prendre des responsabilités, à mener à bien un dossier, à respecter et à appliquer les décisions prises en équipe
- Capacité à diffuser les pratiques auprès de publics variés, à réactualiser ses connaissances et ses compétences professionnelles

Compétences professionnelles recherchées

- Maîtrise des contenus disciplinaires et des objectifs généraux de la discipline, connaissance suffisante des contenus des autres disciplines pour bâtir des convergences interdisciplinaires ;
- Maîtrise (ou volonté de maîtrise) des techniques de différenciation pédagogique (successive et simultanée) ;
- Connaissances du système éducatif, son histoire et ses enjeux actuels

³ Pour chaque heure de cours sera comptabilisée une heure de préparation/évaluation. Chaque indication horaire constitue une moyenne.